

Séance du : 13 novembre 2017

n° 57/2017

L'an deux mille dix-sept, le treize novembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 26 octobre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :**Délégués titulaires :**

Mmes Colette CABROL, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Nathalie NACCACHE, Bernadette STUDER, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Alain BOUSQUET, Michel BROUSSE, François CALMEIN, Serge CAZENAVE, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Michel HUGONNET, Robert LIGNERES, Marc MENGAUD, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

N.DURY à R.MASSICOT, F.DEMANGEOT à JP.FLUMIAN, E.FABRE DURAND à JC.CASSAN, P.GREFFIER à H.NAUDINAT.

En exercice : 62

Présents ou représentés : 38

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marielle PEIRO.

Mrs Jean-Clément CASSAN, Guy DARNAUD, Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Jean-Claude LANDET, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Hubert NAUDINAT, Jean-Paul POISSENOT, Thierry POUS, Michel TOUJA.

Excusés :

Mrs Pierre MONOD, Patrick ROSSIGNOL.

**Objet : Décision Modificative n°1 : Ajustement du montant des intérêts du budget du
PETR du Pays Lauragais**

Vu la délibération n° 19/2017 du 27 mars 2017 approuvant l'ouverture d'une ligne de trésorerie au PETR,

Vu la délibération 31/2017 du comité syndical du 20 avril 2017 approuvant le budget primitif 2017,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget il y a lieu de procéder à des réajustements de crédits,

Monsieur le Président propose une modification à apporter au budget. Il s'agit d'augmenter les crédits au chapitre 66 en section de fonctionnement pour régulariser le montant des intérêts liés à l'utilisation d'une ligne de trésorerie sur l'année 2017.

Section de Fonctionnement			
Dépenses	Libellé	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
65-658 66-66111	Charges diverses de gestion courante Intérêts réglés à l'échéance	200 €	200 €
Total		200 €	200 €

Ayant entendu l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :

1°) – Adopte la présente Décision Modificative Budgétaire à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 13 novembre 2017

Le Président

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr